

Mais on lui donne bien des lay pour auoir ses amys

Nota que selon la teste des lettres dessus escriptes Ia soit ce que au larcchin cest pame de mort. Toutefois au larcchin neschiet point gaiges de bataille. Si comme il est contenu en la clause de larcchin excepte

Nota que quant on propose auscun cas de gaige duquel pame de mort se doit ensuyer excepte larcchin comme dit est. Il souffist que lappellant dic que lappelle ait fait ou fait faire le cas par lui ou par auscux. Suppose que lappellant ne nomme pas qui

Tem se le cas est propose en general. Comme dedire Tel a tue ou fait tuer vng homme brautement. Tel proposant est non souffrant et indigne de resonre selon le stile de la cour de France. Mais il convient declarer le lieu ou le malefice a este fait. Le temps et le nom de la personne du mort. Ia soit ce quil ne convient point nommer le jour ne lheure.

Tem se oy juge ou combat contre les constitutions contenues esdites lettres tout ce qui sera fait au contraire pour estre appelle

Tem auscuns constumiers veulent dire La constume est telle en gaige de bataille. Que se auscun depart de la court sans congrie apres les